

LE VIEILLISSEMENT DES PERSONNES DÉFICIENTES INTELLECTUELLES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

Comment prendre en compte de manière modulée et progressive les effets de l'avancée en âge ? Quels aménagements, quels relais, quels dispositifs ?

OBJECTIFS

- Maîtriser les facteurs et les effets du vieillissement chez les personnes déficientes intellectuelles et/ou handicapées psychiques
- Définir des actions préventives en matière éducative, sociale et sanitaire
- Construire des solutions pour l'évolution de l'activité professionnelle, de l'habitat et de la vie sociale

CONTENU

- Travail et réflexion sur les éléments de connaissance et de représentations apportés par les participants à partir du thème de la vieillesse et du vieillissement
- Perception des professionnels à l'égard du vieillissement des personnes accueillies ou accompagnées.
- Apport de connaissances théoriques dans le domaine des sciences humaines et sociales, premières définitions, état des recherches actualisées médicales et sociales, données statistiques
- Les processus de l'avancée en âge des personnes déficientes intellectuelles et/ou handicapées psychiques
- La prévention des effets liés au vieillissement, accompagnement à la santé, prévention
- Apports théoriques sur la législation et la réglementation concernant le vieillissement des personnes déficientes intellectuelles et/ou handicapées psychiques
- Le vieillissement des parents et de la fratrie
- Le projet personnalisé et son adaptation avec l'avancée en âge
- les différentes catégories de handicap et le lien avec le projet institutionnel, et son adaptation au vieillissement des personnes accompagnées, les recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- Présentations d'outils existants dans le domaine médico-social et médical (grilles d'observation, grilles d'évaluation de la dépendance, échelles...)
- Points de repères pour comprendre les risques liés à l'avancée en âge et apporter des réponses au vieillissement des personnes accompagnées

FORMATION N°

03

Durée :

2 jours
de 9 h à 17 h

Coût de la formation :
2700 €

Public concerné :

éducateurs,
moniteurs-éducateurs,
AMP, assistantes sociales,
aides-soignants, moniteurs
d'atelier, psychologues...

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques
- Analyse de situations
- Études de cas

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.